Manosque (04) : il suspecte sa compagne de le tromper et lui brise la mâchoire

13/08/2019 à 18h55

La mâchoire brisée, la jeune femme s'est fait délivrer 30 jours d'ITT

Il s'agissait au départ d'une romance. Celle de Manon*, 20 ans et de son compagnon Aimen Bouchiki, 24 ans, qu'elle avait **aidé à sa sortie de détention, en l'hébergeant, en subvenant à leurs besoins communs.** "*C'est une fille extraordinaire*, ose Aimen dans le box des accusés. *Je regrette, je me sens comme une merde, je vous le dis. Mais j'assume tout ce qui m'est reproché*."

Et pourtant. Durant sa comparution devant le tribunal correctionnel de Digne-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence), la version du garçon ne cesse d'évoluer, les faits sont niés. Ceux-ci auraient débuté en janvier, des violences rituelles, intensifiées dans les derniers temps. Le 4 août dernier marque le tournant de cette histoire malsaine, Aimen apprend de son meilleur ami, son "*frère*" comme il dit, que ce dernier aurait une liaison avec Manon. Il veut une confrontation. Tous les trois sont d'ailleurs vus ensemble cet après-midi-là. Aimen aurait giflé sa petite amie une première fois avant de lui mordre violemment la lèvre et de "*défoncer*" son ami.

"Si tu acceptes la perfusion, je te tarte"

Le couple se dirige après vers l'appartement, ce huis clos où la jeune femme est rouée de coups jusqu'à se faire casser la mâchoire. "*Elle voulait absolument que je reste, je vous dis la vérité, moi je voulais partir alors je la repoussais à chaque fois*", explique à son procès le jeune homme.

Une de leurs amies téléphone alors. Flairant le problème, elle arrive à l'appartement où Aimen essaierait de remettre la mâchoire de Manon en place. L'amie les sépare avant d'allonger Manon en position latérale de sécurité.

"*Vous avez refusé qu'elle appelle les pompiers*", lit la présidente du tribunal. Visiblement, ceux-là posent trop de questions. Et Aimen n'aime pas qu'on s'interpose dans sa vie de couple. […]

* *Le prénom a été changé.*

laprovence.com